



Bulletin
Municipal
2020

L'Écho des Villages



www.cruet.fr

Cruetnerains, Cruetneraines, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ce nouvel exemplaire de notre Echo de Villages.

Nous y retraçons les réalisations et divers engagements que nous avons pris avec l'équipe communale au cours de l'année qui vient de s'écouler et au cours de laquelle nous avons également continué à faire avancer nos projets d'aménagement. Ceux-ci vont commencer à voir le jour particulièrement au centre du village dès le début de cette année 2020. Les plans sont faits, les entreprises sélectionnées. Le chantier va pouvoir démarrer pour environ deux ans. Ainsi, petit à petit, les projets qui avaient été annoncés vont vers leur réalisation.

Les élections pour le renouvellement des équipes sont proches et pour ma part, c'est avec de grands regrets que je me vois obligé, pour raison de santé, d'arrêter mon engagement de Maire. Je me suis impliqué avec une grande sincérité au service de tous et de la commune, et j'ai profondément aimé mon engagement électif. C'est donc après 25 ans passés au service de la commune, 6 ans en tant que Conseiller, 7 en tant que 1er Adjoint et 12 en tant que Maire que je vais me retirer. Cette décision fut difficile à prendre car j'aurais aimé finir ce que j'ai engagé. Les circonstances en décident autrement et me poussent à observer une sagesse nécessaire. Je ne me représenterai donc pas aux élections prochaines.

Je voudrais également profiter de ces lignes pour remercier le personnel communal, celui d'aujourd'hui bien sûr, mais aussi celui d'hier que je suis toujours amené à rencontrer avec beaucoup de plaisir. J'ai toujours pu m'appuyer sur chacune et chacun, avec confiance et sans aucune arrière-pensée. Je connais la difficulté parfois de leurs tâches. Je les remercie de tout cœur de leurs engagements et leur loyauté.

J'en profite enfin pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année, souhaiter à notre commune de continuer à être « un village où il fait bon vivre », dans un développement harmonieux et paisible.

Votre Maire
Etienne PILARD

Restaurant scolaire et garderie



Inauguration du 16 novembre 2019

Le nouveau restaurant scolaire, en extension au bâtiment scolaire actuel, est entré en fonction en septembre 2019 à la plus grande joie des enfants et de l'équipe pédagogique. En retard d'une année suite à la défaillance d'une entreprise, les travaux ont pris fin cet été, avec l'installation de l'office de réchauffage, l'achat du mobilier et les dernières finitions. Avec ce nouvel aménagement, les enfants bénéficient d'un cadre plus agréable pour déjeuner et le personnel, d'un outil de travail moderne facilitant leurs tâches. En outre, ce nouvel équipement permet de passer en liaison froide, ce qui ouvre un plus grand choix de prestataire pour la fourniture des repas.



L'office de réchauffage



Aménagement du restaurant

Voiries

Comme chaque année, quelques voiries communales ont été reprises, notamment Chemin du Chaney et le pont sur le RD4 au pied de La Baraterie, pour un montant de 15.000€ TTC par l'entreprise Eiffage. Ces réfections de voiries annuelles permettent d'avoir un réseau routier en bon état sur toute la commune.



Chemin du Chaney

Rénovation énergétique de l'école



Changement des
fenêtres de l'école

Une étude réalisée par ENERBAT, bureau d'étude spécialisé en performance énergétique des bâtiments, a démontré que des travaux de rénovation énergétique permettraient de réaliser des économies de chauffage, mais aussi d'améliorer grandement le confort dans les classes.

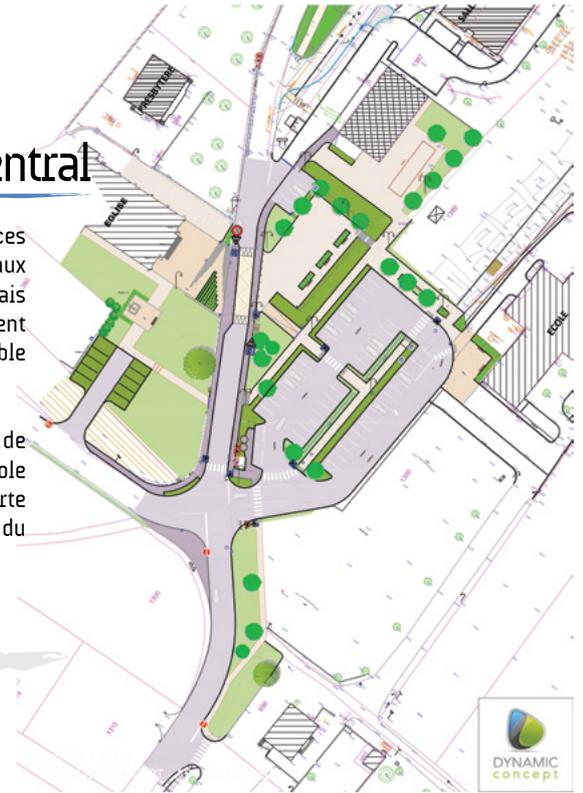
Ainsi, après le remplacement des fenêtres pendant les vacances de Toussaint, une seconde phase du chantier se poursuivra au cours des vacances de février, avec la reprise de l'isolation des combles. Le montant de ces travaux s'élève à 120.000€ HT dont 45.000€ de subventions (30.000€ de l'état et 15.000 de la Communauté de commune Cœur de Savoie).

GRANDS CHANTIERS

Programme d'aménagement pour le secteur central

Le bureau d'études Dynamic Concept, retenu pour les travaux d'aménagements des espaces publics, a rendu son travail. Validée par le comité de pilotage, la première phase de ces travaux débutera en février avec le remodelage du parvis de l'église. Ainsi, son accès se fera désormais par la rue Marius Canton, avec création d'un parking d'une dizaine de places. Le monument aux morts sera déplacé sur le côté droit de l'église, dans un cadre beaucoup plus agréable que son emplacement actuel.

La deuxième phase de travaux, en début d'été, verra la reprise du carrefour Rue de la croix de l'Ormaie / Rue Marius Canton, avec une nouvelle entrée sur le parking qui desservira l'école ainsi que la deuxième tranche du hameau du Pray. Cette nouvelle entrée sécurisera la desserte de l'école, ainsi que les bus des sorties scolaires, mais aussi l'accès à la deuxième tranche du Pray, dont le projet finalisé a été approuvé par le comité de pilotage qui suit ce projet.



La vétusté des coffrets électriques

DIVERS

Eclairage public

Un audit avait souligné la vétusté de l'éclairage public de la commune. Suivant ces recommandations, des travaux de mise aux normes et de sécurisation d'armoires électriques sont prévus ainsi que des remplacements de lampes énergivores par de l'éclairage LED. Ces travaux, programmés en début d'année,

prévoient aussi la mise en place d'horloge astronomique sur tous les circuits d'éclairage pour réguler plus précisément l'allumage et l'extinction des lampes. Le montant de ces travaux s'élève à 45.800€ HT financés à hauteur de 22.000€ par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie (SDES).

Urbanisme

L'urbanisme fait partie des sujets auxquels nous sommes légitimement très attachés car nos décisions s'inscrivent durablement sur notre territoire et ce, grâce au Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui préfigure l'avenir de notre commune pour les nombreuses années à venir, avec la volonté de trouver les équilibres nécessaires entre le respect de l'environnement, l'aménagement des espaces, le cadre de vie et le développement économique de notre commune.

Un règlement : le PLU

OÙ, QUOI ET COMMENT CONSTRUIRE ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document fondamental pour la commune car il a des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants : il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Le PLU est non seulement un outil réglementaire comme l'était le Plan d'Occupation des Sols (POS) mais aussi l'expression d'un projet communal : il définit un projet, élabore une stratégie territoriale et affirme une volonté politique en tenant compte des principes du développement durable.

Seul document opposable aux tiers, le PLU revêt une dimension stratégique majeure dans la gestion des sols. Son autorisation d'application est gérée par le service mutualisé de la Communauté de Communes Cœur de Savoie avec lequel nous travaillons étroitement, dans le souci d'une équité des citoyens envers leurs droits, et le respect des règles d'urbanisme.

Composée de 5 élu(e)s du Conseil Municipal, la commission communale des permis et des autorisations d'urbanisme se réunit régulièrement pour examiner les demandes, en complément de l'instruction faite par le service ADS Cœur de Savoie. En 2019, la commission s'est réunie à 11 reprises pour l'examen de 83 dossiers.





CONSULTATION

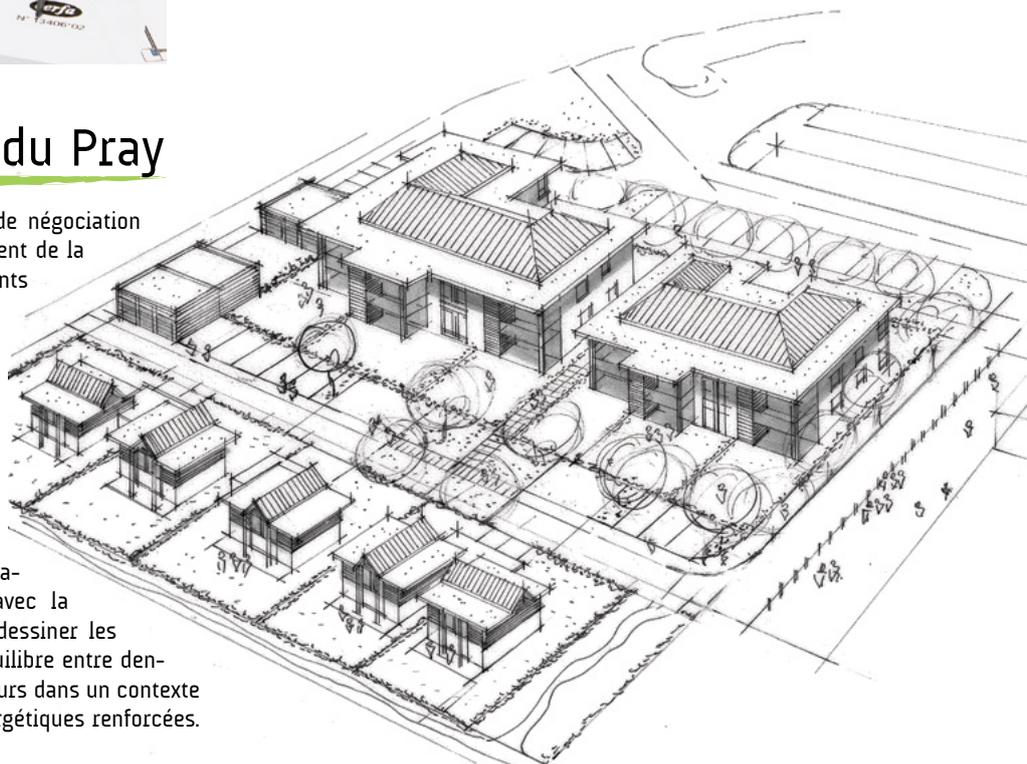
Le PLU est constitué de plusieurs documents consultables en mairie, mais aussi directement sur notre site Internet www.cruet.fr dans le menu Urbanisme. Cette rubrique présente également une liste non exhaustive de travaux soumis à déclaration préalable ou à permis de construire. Les travaux qui ne sont soumis à aucune formalité au titre du Code de l'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles locales d'urbanisme. Des notices explicatives et les formulaires Cerfa sont aussi à votre disposition sur le site du service public www.service-public.fr.



Tranche 2 du hameau du Pray

Nous sommes rentrés dans la dernière phase de négociation avec la Savoissienne Habitat pour le développement de la tranche 2 comprenant une vingtaine de logements individuels groupés et intermédiaires. Ce projet, dont la conception a été confiée à l'architecte Maurice Monteil par la Savoissienne Habitat, comporte 13 logements intermédiaires répartis sur 2 bâtiments dont le volume s'intègre avec celui de l'école, mais aussi 5 maisons individuelles, tous en accession.

L'aménagement devrait voir sa réalisation aboutir conjointement avec la réalisation des aménagements centraux. De nombreuses réunions avec la Savoissienne Habitat ont été nécessaires pour dessiner les contours d'un projet cohérent respectant un équilibre entre densité et qualité de vie des habitants actuels et futurs dans un contexte villageois, tout en offrant des performances énergétiques renforcées.



Vie communale

ENVIRONNEMENT – ENERGIE

Compostage

30% de nos ordures ménagères pourraient être évités en ayant recours quotidiennement au compostage.

Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est réduire d'environ 30kg par an et par personne le poids de ses ordures ménagères. Composter, c'est recycler les déchets de cuisine et du jardin en les amassant pour qu'ils se décomposent. Cela peut se faire en tas ou dans un bac adapté. On obtient, après décomposition par des micro-organismes et petites

animaux, un produit comparable au terreau, fin et bénéfique pour les plantes : le compost. La plupart des déchets organiques sont compostables :

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...
- Les déchets de jardin : branches (broyées), branchages, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

BON A SAVOIR

La Communauté de Communes vous propose de tester le compostage individuel chez vous et met à disposition des composteurs plastique et bois pour un prix de 15 euros. Pour en bénéficier, remplissez le formulaire en ligne sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Savoie ou contactez le service déchets de la Communauté de communes au 04 79 79 11 18 ou par mail à prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Matinées éco-citoyenne

Cette année, nous avons fait deux matinées éco-citoyennes : une avec les enfants de l'école et une autre avec les habitants du village. Le vendredi 5 avril, les écoliers ont enfilé des gants et ont pris des sacs poubelle direction le centre du village pour les plus jeunes et la Chapelle pour les plus grands. Ils ont ramassé de nombreux déchets. Ils ont été sensibilisés à l'importance de ne pas jeter leurs détritrus dans la nature. La matinée s'est terminée autour d'un goûter bien mérité. Le lendemain, les habitants ont pris le relais et ont poursuivi le travail commencé la veille. Un grand merci à tous pour votre implication.



De nombreux déchets, route de la Cave



La matinée éco citoyenne des enfants de l'école

Ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du nord et capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches...). Son pollen, émis en fin d'été, provoque des réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité. Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer (l'arracher et le laisser sur place suffit) car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé. **Alexandra BARRÉ est la référente ambroisie sur la commune.**



Ambroisie à feuilles d'Armoise

Jour de la nuit



Cette année, en plus de l'extinction de l'éclairage public, que nous faisons depuis plusieurs années, la commune a organisé

une balade nocturne. Une cinquantaine de personnes se sont réunies autour d'un accompagnateur de montagne pour une promenade dans le village au clair de lune. La soirée s'est ensuite poursuivie dans la salle des fêtes communale pour aborder le thème des papillons de nuit. Tout le monde est reparti enchanté de ce moment partagé.



Qualité de l'air

En région Rhône-Alpes, la combustion à l'air libre de végétaux est une activité très pratiquée alors qu'elle est interdite. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. A titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6.000 km parcourus par une voiture diesel récente. Pour rappel, le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n° 2017-0248 s'expose à une amende de 450 €.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



VIE LOCALE

Incivilités

Mobilier urbain détérioré, interphone de l'espace communal brûlé, panneau routier mitraillé, tri sélectif souillé, gymkhana automobile sur les espaces verts, voitures garées sur les trottoirs, telles sont les diverses incivilités que l'on relève à longueur d'année sur toute la commune. Toutes ces dégradations ne sont pas couvertes par les assurances. La remise en état, le nettoyage des lieux ou le remplacement coûtent à chacun d'entre nous parce que pris sur les finances publiques. Un cadre de vie agréable aux habitants est un enjeu essentiel dans notre vie quotidienne ainsi que pour l'image de la commune à l'extérieur. Merci d'avance pour la vigilance et l'implication de chacun dans la veille collective.



Les associations

Les associations ont été réunies plusieurs fois par la municipalité, non seulement pour coordonner leur calendrier riche de propositions mais aussi pour organiser leur forum annuel. Le rythme est soutenu, marqué par des rendez-vous chaque semaine, comme la chorale, la danse ou la musique..., mais aussi par des propositions culturelles ou sportives presque chaque week-end : se référer aux présentations de chaque association dans ces pages et au calendrier annuel en quatrième de couverture.



Le vide grenier du Comité des fêtes



Exposition des créateurs locaux



Exposition au forum des associations

Rappel : Ce tissu social est soutenu par le travail des employés municipaux, tant des services techniques qu'administratif, de la commission vie locale ainsi que du choix de la municipalité de mettre à disposition les différentes salles municipales à titre gracieux. Pour l'année 2019, ce sont 51 occupations ponctuelles (en plus des utilisations hebdomadaires régulières dans l'année) de la salle des fêtes et 48 occupations de salles de l'espace communal Mont Charvet qui ont permis d'organiser des concerts, des activités pour les plus petits et leurs assistantes maternelles, des dégustations, des manifestations sportives, des spectacles de théâtre ou de magie, des soirées intergénérationnelles, des interventions de formation sécurité et des actions de solidarité, de la sensibilisation à l'environnement...



Le groupe vocal Nuances chante dans l'église



Visites guidées de l'église par Cruet Nature et Patrimoines

Le forum des associations a vu sa formule s'étoffer avec notamment la tenue d'une exposition des créateurs locaux cruetnerains. Le forum en lui-même s'est tenu à la salle des fêtes, en même temps que le vide grenier organisé par le Comité des Fêtes. L'église était ouverte pour l'occasion et des visites guidées étaient proposées. Diverses animations ont étayé le programme (initiation à la sophrologie, méthode Feldenkraï's, quizz allaitement maternel et jeu d'exploration pour enfants sur l'ambroisie...). Et une corbeille garnie de produits locaux a été remise après tirage au sort parmi les bonnes réponses d'un quizz concernant la connaissance des associations présentes. L'Espace Communal Mont Charvet permettait de découvrir les œuvres cruetneraines et la bibliothèque municipale tenait une permanence à l'étage.

Bibliothèque municipale

Au premier étage de l'Espace Communal Mont Charvet, l'équipe de la bibliothèque municipale accueille les lecteurs chaque mardi de 16h30 à 18h15, mercredi de 9h45 à 12h et samedi de 10 à 12h. Avec Marie-Christine LE CLOIREC, Nicole PETTEX, Rémi BOUVET, Monique LO PRESTI, Aurélie VOINEAU et Martine PEPIN, les milliers d'ouvrages sont mis en valeur par des thématiques au cours de l'année. Le fonds documentaire est enrichi par une dotation annuelle de la mairie, et par des emprunts réguliers à Savoie Biblio (convention municipale avec le Département de la Savoie). Une animation ponctuelle lors du forum des associations a permis aux enfants en âge de lire de créer une « farandole de mots jumeaux » (et jouer avec l'homonymie), et à l'automne, une expo sur le thème du hip hop étayait le cycle de danse « lindy hop » proposé par la Partageraie (anciennement ACA association cantonale d'animation de la Combe de Savoie) à la salle des fêtes. Les lecteurs peuvent emprunter spécifiquement des thèmes précis (s'ils ne sont pas en rayon à Cruet) sur réservation auprès de Savoie Biblio.



Animation à la bibliothèque

Etat-civil

Mariages

Nous félicitons ces heureux mariés

Laetitia POUCHOY et Jérôme POLONI, le 15 juin

Séverine ROBLEDILLO et Julien GONNET, le 22 juin

Coline ROUX et Julien BLANCHET, le 6 juillet

Véronique CARRON et Jacques ZANNIER, le 12 octobre

Décès

Nous rappelons nos meilleures pensées à l'entourage des personnes décédées

Laurent DALLARD

Germaine VEYRON (née GUIGUE)

Xavier GRANDJEAN

Jeanine REYNAUD (née GIACRI)

Albert LASSIAZ

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux bébés

Mathilde REYNARD, le 30 janvier,

d'Alexia BATHEYRON et Adrien REYNARD

Constance CARIS, le 19 avril,

d'Estelle FONTI et Jean-Michel CARIS

Clément LOUBARESSE, le 28 mai,

de Julie-Anne TEXIER et Gaëtan LOUBARESSE

Maëva ARNAUD-GODDET, le 23 juillet,

de Laury MEINDER et Dominique ARNAUD-GODDET

Soline TIOLLIER, le 29 août,

de Marie-Béatrice TAVERNIER et Sylvain TIOLLIER

Serena GAFTARNIK, le 22 septembre,

de Mélinda MEINDER et Théo GAFTARNIK

Nolan TAMAGNO, le 23 septembre,

de Clarisse COMANDONE et Ramiro TAMAGNO

Miguel JESUS PEREIRA, le 22 décembre,

de Ana DE JESUS COELHO et Carlos MARQUES PEREIRA

Louise CAMARD, le 27 décembre,

de Jeanne-Claude VERNET et de Vincent CAMARD

Nathan PRIMEY, le 29 décembre,

de Perrine JOLY et de Jérémy PRIMEY



Vie Scolaire

Suite à l'assouplissement de la loi sur les rythmes scolaires, les parents d'élèves ont saisi le conseil d'école et ont interpellé le conseil municipal : ce dernier a donc délibéré dans le respect du choix de la majorité des parents pour un retour à un enseignement sur 4 jours. Ainsi, la centaine d'élèves de l'école vont désormais à l'école chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 depuis la rentrée de septembre 2019. Ils sont répartis en 3 classes élémentaires avec pour enseignants Christelle DUBOIS (CM1 et CM2), Evelyne AGUETTAZ CAMELIO (CE1 et CE2) et Mireille DE GABAI (GS et CP) et une classe maternelle avec Thierry GANDET (PS et MS) qui est aussi directeur d'école et dont la permanence de direction est assurée le vendredi, temps complété par Sandrine LEMAIRE. L'école possède un site internet : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/cruet/>

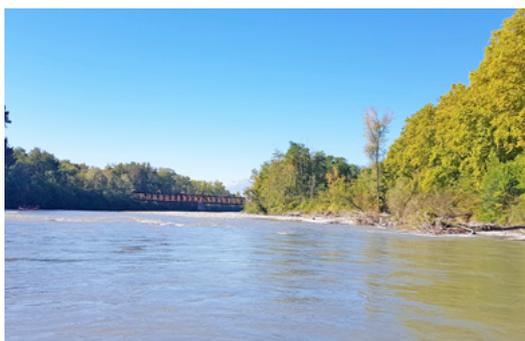


Les CM en plein travail



L'équipe d'animation périscolaire est assurée par Evelyne DESPIEDS, Irène CORVI, Dominique LAPIERRE, Muriel VANDENDAELE, Martine PEPIN, Laure COUDERC, Jamila ATAMAA et est coordonnée par Juliette BOUILLOT.

Intercommunalité



SISARC

Le SISARC assure la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour le compte de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), du 27 janvier 2014, transfère l'aménagement d'un bassin versant, l'entretien d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac, la protection contre les inondations, la protection et la restauration de milieux aquatiques aux établissements publics de coopération intercommunale. Cependant, un référent communal reste l'interlocuteur privilégié pour faire remonter au SISARC, les problèmes rencontrés par les habitants de la commune.

Eau potable

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avait prévu de rendre obligatoire le transfert de la compétence Eau Potable des Communes aux Communautés de Communes le 1er janvier 2020, mais le calendrier prévu ne permet de s'y préparer sereinement. C'est le cas de la Communauté de Communes de Cœur de Savoie qui, ayant

pris la compétence Assainissement au 1er janvier 2019, n'était pas prête pour assurer cette nouvelle compétence dès janvier 2020. Un décret, paru fin 2019, repousse à 2026 cette prise de compétence obligatoire. Pour Cruet, cela signifie que la commune garde pour quelques années encore la gérance de son réseau.

Toutes les informations sur www.coeurdesavoie.fr



2019 en images



Janvier : Repas des aînés : une centaine d'invités de plus de 66 ans viennent partager ce repas servi par les conseillers municipaux en début d'année



Janvier : Vœux du maire et de la municipalité



Février : Carnaval



Mars : Soirée dansante



Avril : Matinée éco-citoyenne



Mai : Cérémonie du 8 mai



Juin : Kermesse



Juillet : Fête nationale



Juillet : Festifilm cinéma plein air et spectacle acrobatique



Septembre : Forum des associations



Septembre : Vide Grenier



Octobre : Fête de la Trille



Octobre : Jour de la nuit



Novembre : Cérémonie du 11 novembre



Novembre : Inauguration du restaurant scolaire



Décembre : Formation défibrillateur



Décembre : Le village accueille 23 nouveaux foyers

Vie associative, culturelle et sportive

Nous avons sollicité toutes les associations. Les textes ci-après sont ceux qui nous ont été fournis. Ces textes sont sous la responsabilité et la rédaction des associations.

ADMR

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du secteur de Saint-Pierre d'Albigny (ex-canton) intervient sur les communes de Cruet, Saint-Jean de la Porte, Saint-Pierre d'Albigny et Fréterive. Les 25 aides à domicile salariées et deux assistantes techniques ont permis la réalisation de 24 000 heures d'intervention chez 176 bénéficiaires en 2018. La gestion de ce service est assurée par une association et son conseil d'administration, grâce à une équipe de 9 bénévoles qui sur notre secteur sont tous très engagés, depuis longtemps, chacun ayant une tâche bien définie. Le but de ce service est d'être adapté aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées, leur permettant de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

Nous n'intervenons pas chez les bénéficiaires à notre initiative, mais après demande validée par le Conseil Départemental qui précise, chez chacun d'eux, le nombre d'heures et le contenu de nos interventions. Nous élaborons ensuite à partir de ces éléments,

Président : Bernard TURPIN | Tél. 06.81.09.15.44

Vice-Présidente : Marcelle SPENDELER | Tél. 04.79.84.29.63

Assistants techniques : Elena EVEQUE-MOURROUX et Laure THALAMAS, chargées de la gestion des plannings du personnel d'intervention, de l'accueil physique et téléphonique des personnes aidées et de toutes les autres missions liées à leur fonction

Tél. 04.79.85.00.32 ou 06.07.65.68.29



En 2019, un nouveau véhicule permet de travailler plus sereinement.

pour chaque bénéficiaire, une fiche de mission précise qui permet aux différentes aides à domicile, qui se succèdent chez une même personne, d'effectuer des tâches sensiblement identiques. La qualité du travail des aides à domicile est un élément qui nous tient particulièrement à cœur.

L'association apporte également son aide aux familles, dans un périmètre plus vaste qui englobe les communes de Chamousset, Bourgneuf, Chamoux, Hauteville et Coise. Il s'agit de familles dans lesquelles les parents doivent être soutenus temporairement (naissance, hospitalisation d'une maman...)

Un service de portage de repas fonctionne aussi toute l'année, y compris les week-ends et jours fériés, avec la possibilité de choisir entre 2 menus différents chaque jour.

Cruet Sophrologie et Bien-Etre



Une nouvelle année qui commence et tous les ans, à cette époque, nous adressons des vœux de santé, de bonheur, de joie, de paix autour de nous. Et nous ?

Est-ce que l'on va oser se souhaiter quelque chose de particulier, quelque chose rien que pour soi, un souhait intime et personnel ? De quoi avons-nous véritablement besoin ? Qu'est ce qui est important pour nous, cette année, au-delà des vœux traditionnels ? Y avons-nous simplement pensé ? En ce début d'année 2020, c'est le moment de se souhaiter à soi-même quelque chose de spécial. Et si une partie de sa réalisation (ou la totalité) dépend un peu de nous, alors retrouvons nos manches, aidons ce souhait à prendre forme, à devenir réalité. Nous ne sommes pas tout puissants, nous ne contrôlons pas tout et rien n'est jamais certain. Mais notre marge de manœuvre est souvent plus importante que l'on croit ! Alors, engageons nos forces, notre intelligence, notre motivation, notre

persévérance, notre courage, notre envie, notre espérance, nos relations... Il y aura peut-être des efforts à faire, des obstacles, des aléas sur le chemin ? OK. Allons-y tout de même sans pression inutile !

La sophrologie nous apprend à relâcher les tensions et les pressions de toutes sortes, du mieux possible, à travers la respiration, la relaxation, l'imagerie mentale et les techniques physiques de gestion du stress. L'ambiance des cours collectifs est chaleureuse et respectueuse de chacun des adhérents. Les cours collectifs ont lieu le lundi soir de 18h45 à 20h et le jeudi matin de 10h à 11h15 à l'Espace Communal Mont Charvet. Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Cette année, Cruet sophrologie et Bien-Etre vous souhaite « un souhait », le vôtre, et surtout de vous en nourrir pleinement en le réalisant.

Marie-Pierre COSTILLE - Sophrologue
Tél. 06 66 68 70 03

Association pour le don du sang du canton de Montmélian

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !



Nous avons besoin de vous : en 1h, sauvez 3 vies !

Acte citoyen et généreux, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage.

Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel...l'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable. Soyez rassuré(e) ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don :

- Accueil et inscription
- Entretien préalable au don par une personne habilitée
- Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
- Collation, moment convivial de repos

Un donneur averti en vaut deux !

- Être muni d'une pièce d'identité (en cas de 1^{er} don)
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- Peser plus de 50 kg
- Avoir mangé et bien s'hydrater

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades. N'attendez plus, dans un quotidien très rythmé, trouver quelques minutes pour donner !

COLLECTES 2020 à l'Espace François Mitterrand à Montmélian

- Vendredi 21 février
- Vendredi 15 mai
- Vendredi 24 juillet
- Vendredi 25 septembre
- Vendredi 27 novembre

Association des Cavaliers de Cruet (A2C)



La journée Halloween organisée par le centre équestre

Face aux frais engendrés par les déplacements en compétitions d'équitation, l'idée d'offrir aux cavaliers du centre équestre de Cruet des chances égales de faire leurs preuves sur les terrains de concours, voire de participer aux Championnats de France, a fait son chemin. C'est ainsi qu'en 2008, l'Association des Cavaliers de Cruet (dite A2C, anciennement ACLECS), a vu le jour. Créée par les parents des cavaliers à l'époque, ce sont aujourd'hui les jeunes cavaliers du centre équestre de Cruet (actuellement les Ecuries DLM - Equi Stal) qui la font vivre.

La vie d'A2C se résume à organiser des événements, autour de l'équitation mais pas seulement, pour mobiliser des fonds, qui serviront à financer les compétitions des membres de l'Association. Elle s'occupe, notamment, de la restauration lors des journées organisées par les Ecuries, et elle organise, également, ses propres événements. Parmi eux, il y a sa soirée annuelle de dégustation d'huîtres et d'escargots, qui se déroule à la salle des fêtes de Cruet, quelques jours avant Noël, afin de garantir la fraîcheur des

produits pour les fêtes de fin d'année. Cette année, l'Association des Cavaliers de Cruet, représentée par Laurine, Mathilde et Daphné, respectivement Présidente, Trésorière et Secrétaire, regroupe une vingtaine de membres, actifs ou bénévoles. L'activité de l'association a permis de financer une partie importante des 6 compétitions de ce début de saison 2020. Si jusqu'alors les cavaliers concourraient principalement en concours de saut d'obstacles, ils découvrent aujourd'hui le dressage, avec les Ecurie DLM - Equi Stal.

Présidente : Laurine Francesio

Contact : 06 27 74 47 20

Courriel : associationcavalierscruet@gmail.com



Compétition d'obstacles

Les anciens combattants de Cruet



Cérémonie du 11 novembre 2019

Nous sommes le 11 novembre 2019, lors de la cérémonie commémorative, nous honorons les 45 jeunes de Cruet qui ont donné leur vie pour notre liberté. Nous remercions le Directeur des écoles, les professeurs, les familles qui accompagnent les enfants et les habitants de Cruet. Cette photo témoigne de l'attachement des Cruetnerains aux vrais valeurs de la France. Le drapeau tricolore porté fièrement par les Anciens

Combattants qui restent la mémoire de ces morts pour la France. Les nombreux enfants présents se souviendront de ces moments émotionnels.

Remerciement à Monsieur le Maire et son Conseil municipal qui organise les cérémonies, ainsi que la Clique de Cruet toujours présente.

Contact : Claude SELLIER

Courriel : sellier-21@orange.fr

Les Strad, école de violon et de danse



Créée en 2008, notre association compte bientôt une centaine d'adhérents avec 78 danseurs et 20 violonistes de tous âges. L'objectif de l'association est de promouvoir les activités culturelles et artistiques afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Côté danse, Elodie GUICHARD assure les cours de classique le lundi soir et de jazz le mercredi après-midi à la salle des fêtes de Cruet. Un atelier corporel pour les enfants de 2-3 ans est proposé un mercredi par mois de 10h à 10h45 (inscription pour le cycle entier ou à la séance).

Côté violon, Nadine ZANCHI donne les cours particuliers le mercredi et le samedi à l'espace communal du Mont Charvet. L'orchestre se réunit un samedi par mois pour une répétition d'ensemble. Un concert gratuit est donné chaque année à la salle des fêtes de Cruet en mai. Cette année ce concert aura lieu le 17 mai à 17h.

Un stage d'initiation Hip-Hop et/ou claquettes ouvert à tous aura lieu les 21-22 mars 2020. En partenariat avec l'Atelier de l'Exil, Compagnie de Théâtre et de musique Jurassienne, l'association organise un stage de danse, théâtre, musique (enfants et adolescents) durant les vacances de printemps.

L'association permet également à chacun, adhérent ou non, de bénéficier de tarifs préférentiels pour assister à des spectacles de qualité tout au long de l'année : Dôme Théâtre, Halle Olympique d'Alberville, Phare de Chambéry, Espace François Mitterrand de Montmélian (programme et tarifs disponibles en mairie ou sur simple demande par mail).

Enfin, si vous souhaitez découvrir le fruit de leur travail, danseurs et violonistes auront le plaisir de vous présenter leur spectacle de fin d'année les 26 et 27 juin 2020 à la salle des fêtes de Cruet. Les membres de l'association Les Strad vous souhaitent une bonne année 2020.

Siège social : 100 Route de Marocaz - 73800 Cruet
Danse : Elodie MAREAU-GUICHARD | Tél. 06 82 03 93 05

Violon : Nadine ZANCHI | Tél. 06 09 91 39 50

Courriel : lesstrad@yahoo.fr | Facebook : Les Strad



Cap Développement

Depuis 25 ans, les villages d'Arbin et Cruet se sont engagés dans l'aide au développement de la région de Nouna au Burkina-Faso, avec l'Association Cap Développement. Notre section « Arbin/Cruet/Tiba » s'est investie dans de très nombreux projets. En 2019, tout en poursuivant la réalisation de 2 jardins communautaires (à Kanadougou et Konankoïra), nous nous sommes surtout investis dans la construction d'un CEG (collège d'enseignement général) avec un premier bâtiment composé de 4 classes à Konankoïra (25 Km de Nouna). Ce bâtiment a été réceptionné en juillet 2019 et a pu accueillir une première classe de 28 élèves en 6ème en Octobre dernier. La municipalité de Nouna a meublé cette première classe et actuellement, grâce à la reprise du projet *Dji Doni Djan* (donne-moi de l'eau) un forage et les latrines du collège sont en cours de réalisation. Reste à construire le 2ème bâtiment qui comprendra les bureaux, la bibliothèque et des locaux techniques. C'est pourquoi nous sommes toujours mobilisés autour de ce projet.

Notre « Section Arbin/Cruet/Tiba », qui a dépassé cette année les 40 adhérents (et un peu moins de sympathisants) s'efforce, par le



Projet de construction d'un collège totalement terminé à ce jour

montant libre des adhésions (à partir de 15 € pour être adhérent), par les dons ponctuels qu'elle peut recevoir, par ses manifestations (Notre-Dame des Vignes à Arbin, Fête du Partage à Cruet, et l'après-midi récréatif du 26 janvier cette année à Arbin), de participer de son mieux au financement de ces projets. La prochaine manifestation de notre section aura lieu à Cruet pour la fête du Partage (bol de soupe) le vendredi 27 Mars à Cruet. Nous voulons remercier toutes les bonnes volontés qui nous aident à poursuivre cette belle œuvre dont le but est d'aider les populations du Burkina-Faso, parmi les plus pauvres du monde, à s'investir dans le développement de leur propre Pays plutôt que de le quitter... et c'est de plus en plus difficile pour eux avec une insécurité toujours plus grande !

Contact : **Joseph PASTEUR** | Courriel : joseph.pasteur@orange.fr | Tél. 04.79.84.30.62

Le Comité des Fêtes



Une équipe dynamique et souriante pour la fête de la Treille

La fin d'année est toujours propice à faire un bilan. Si le but du Comité des Fêtes est d'animer la commune de Cruet, le président et son équipe peuvent être satisfaits, car ils ont su mener à bien toutes les animations décidées en début d'année. Animation locale avec la vente du boudin en février et le vide grenier en septembre, qui malgré la pluie a connu un vif succès. Animation plus ludique, avec le spectacle de magie offert aux enfants en mars, qui a été très apprécié par tous, petits et grands. Enfin des animations plus festives avec la soirée tartiflette et son karaoké, qui permet chaque année de découvrir de nouveaux talents, mais aussi la fête de la treille avec un repas dansant, plus classique, sans oublier la participation du comité à l'organisation du Grand Raid 73.

Mais pour réussir, il faut réunir des personnes de bonne volonté sachant s'investir, aussi le président et les membres du Comité des Fêtes lance un appel à celles et ceux qui, désirant participer à l'animation de la commune, à venir les rejoindre. Enfin, un grand merci aux bénévoles et à la municipalité qui permettent la réussite de ces activités, mais aussi aux habitants de Cruet qui participent par leur présence au succès de ces manifestations.

Président : **Hervé LEFEBVRE**
Courriel : hervelefebvre1957@gmail.com
Tél. 06.70.56.46.24

Communauté paroissiale Arbin/Cruet

L'église de Cruet fait partie de l'ensemble paroissial Saint Dominique de Montmélian. Elle accueille certaines célébrations de l'année liturgique telles que la Saint Laurent (saint patron du village) en août, la Sainte Cécile en novembre avec l'animation de la Clique de Cruet. S'y déroulent aussi ponctuellement des concerts de chorales avec entre autres La Clé des chants de Cruet.

Nous espérons trouver des personnes de bonne volonté pour participer à un grand nettoyage (contacter E. Larchier au 09 60 41 90 72), afin d'offrir une église propre pour les baptêmes, mariages, sépultures tout au long de l'année. Pour être informés de l'actualité de nos paroisses et du calendrier des célébrations, abonnez-vous gratuitement à la revue Confluent en version électronique ou papier, auprès du Presbytère de Montmélian

Contact : **Place de l'église à Montmélian** | Tél. 04.79.84.16.33
Courriel : paroisse-st-dominique@outlook.fr | Accueil le samedi de 9h00 à 11h30

Ensemble vocal Nuances



Le chœur mixte NUANCES en 2019 a poursuivi son évolution avec un effectif de 8 chanteurs lors du premier semestre. Le chœur s'est produit début juin pour deux concerts partagés avec le chœur d'hommes professionnels ukrainiens ORPHEUS bien connu désormais à Cruet. Les deux ensembles ont mélangé leurs voix le 1er juin en l'église de FRANCIN et le 2 juin dans celle de BARBY. La rentrée de septembre a été signée de renouveau après le départ de 2 alto et 1 soprano qu'il a fallu remplacer. Ceci est désormais chose faite. NUANCES a recruté 1 soprano et 3 alto ce qui porte désormais le nombre de chanteurs à 9. Les nouvelles chanteuses ont beaucoup travaillé pour être prêtes pour le concert donné en l'église de Châteauneuf le 8 décembre 2019. Le programme concocté par le chef de chœur pour cette nouvelle saison est exigeant et tous les chanteurs ont plaisir à se retrouver les lundis soir à Cruet pour des répétitions intenses afin de donner le meilleur lors des concerts à venir. Prochain concert en partage avec la chorale de Chamoux sur Gelon le 14 mars prochain. L'ensemble vocal NUANCES espère toujours se renforcer avec le recrutement d'un ténor.

Contact : **Hervé Corrotte, Chef de Coeur** | Tél. 06.71.67.90.73

La Clique de Cruet

Voici les dernières nouvelles de la fanfare du village. Au niveau associatif, 13 jeunes ont intégré nos cours de formation cette année. La formation est et restera notre priorité, c'est le passage incontournable pour la pérennité de notre association. Pour la 11ème année consécutive, nous avons participé les 3 et 4 août derniers à la foire Avaline de Val d'Isère. Ce week-end a été un grand moment de convivialité lors de la soirée passée ensemble en auberge de jeunesse.

La Clique de Cruet aura la joie de fêter son 30ème anniversaire et organisera un festival de musique à Cruet le Samedi 6 Juin 2020. A cette occasion la représentation avec la classe d'orchestre de l'école de Cruet aura lieu à 17h. Le beau temps a déjà pris rendez-vous : nous comptons sur vous aussi !

Vendredi 8 Mai 2020 cérémonie

Mardi 14 Juillet 2020 fête nationale

Mercredi 11 Novembre cérémonie

Samedi 14 Novembre 2020 Sainte Cécile

Merci à Monsieur le Maire et à son conseil municipal pour leur soutien. Etre épaulé donne la force de se battre.

Président : Gilbert CHIABERTO

Contact : 04 79 84 05 45 | 06 76 47 08 73

www.cliquedecruet.fr

La Clique de Cruet au fil des ans...

1989 : Création de la clique de Cruet | 1995 : Festival de musique à Cruet | 1996 : Concours de musique à Seyssel | 1997 : Réveillon dansant de la saint Sylvestre | 1998 : Concours de musique à Gières et Réveillon dansant de la saint Sylvestre | 1999 : Festival de musique à Cruet 10ème anniversaire et Réveillon dansant de la saint Sylvestre | 2001 : Concours de musique à Gières | 2003 : Concours de musique à Veyrins-Thuelin et Concert au Carrousel du Louvre Paris | 2005 : Concours de musique à Theys | 2006 : Création d'une classe d'orchestre à l'école de Cruet | 2008 : Création d'une classe d'éveil musical | 2009 : Festival de musique à Cruet 20ème anniversaire | 2011 : Concours de musique à Tain l'Hermitage.

Généralisations Mouvement : Club la Magnennaz



Sortie à Seez

Le club compte une centaine d'adhérents. Il est ouvert à tous et fonctionne avec des activités culturelles et récréatives dans une ambiance conviviale.

Le lundi, gym douce afin de rester en forme, accessible à tous. Tous les mardis c'est d'abord l'après-midi jeux (société, cartes, scrabble boules aux beaux jours) avec petit goûter. La danse de salon est animée par Yannick dans une ambiance festive et amicale avec goûter réconfortant et les répétitions de la chorale « La clé des chants » avec le chef Philippe POTTIER séance de travail mais conviviale. Le dernier vendredi de chaque mois c'est la danse de tous pays qui vous fait voyager autour du monde avec leurs traditions. C'est la joie et le plaisir de se retrouver. Viennent ensuite les sorties du printemps avec un pique-nique préparé par le CA dans un endroit paysagé agréable, la sortie du début de l'été avec marche ou visite et déjeuner au restaurant, et le voyage d'une journée, avec visites culturelles et repas au restaurant à la reprise des activités.

Un repas dansant choucroute en février et un concours de belote en mars toujours appréciés attendent les amis. Le repas de Noël toujours chaleureux et animé permet de tous se retrouver avec les anniversaires des 80 Ans. Des activités sporadiques sont aussi proposées tel que : le scrabble, avec un jeu géant où tous peuvent s'amuser, une soirée théâtre pour faire rire avec des troupes régionales, un après-midi film sur des pays inconnus et enfin la dictée proposée par la fédération pour s'affronter en toute simplicité peu importe les résultats.

Alors si l'envie vous vient de participer aux activités ou d'en proposer, n'hésitez pas, il n'y a aucune restriction d'âge pour nous rejoindre. Notre Assemblée générale a lieu en janvier avec le tirage des rois. Nous serons ravis de vous accueillir. Pour de plus amples renseignements, notre Présidente Marie-Christine LE CLOIREC est toujours disponible.

Présidente : Marie-Christine LE CLOIREC

Tél. : 06.81.53.72.74



Photo des médaillés (de gauche à droite) : Madame Delphine SIMONIN, Vice-Présidente de la Clique de Cruet, Monsieur Franck CHIABERTO, médaille d'argent de la Fédération musicale 30 années de musique, Monsieur Jean-Louis TARDITI, Président de la Fédération Musicale de Savoie, Madame Marie-Christine CERVANTES, médaille d'argent de la Fédération musicale 30 années de musique, Monsieur Gilbert CHIABERTO, Président de la Clique de Cruet, Mademoiselle Margaux HENRIETTE, trophée 7 années à la Clique de Cruet, Monsieur Christian MANON, médaille d'or de la Fédération musicale 40 années de musique

Le Grand Raid 73

Grand Raid 73
ALLIBERT TREKKING

23 mai 2020
17^e édition

73km / 4800m D+ (4pts UTMB) | 23km / 1450m D+ (1pt UTMB) | 10km / 500m D+
Nouveau tracé | Relais coureurs sur 73km | Marche 10km

Président : René BLAD | Tél. 06.81.24.83.71 | www.grandraid73.fr | www.facebook.com/grandraid73



Cruet Nature et Patrimoines



Entretien des sentiers



Fête de la Côte

Des activités nombreuses et variées se sont échelonnées tout au long de l'année 2019. Elle a commencé avec l'entretien des pelouses sèches de Cruet-Ferroux. Grâce à l'appui des Slovions de Saint-Jean de la Porte et des Chemins de Traverse de Saint-Pierre d'Albigny, une parcelle retrouve peu à peu son équilibre entre pelouse et arbustes où fleurs, papillons et oiseaux peuvent désormais s'épanouir. La sortie nocturne a été effectuée en raquettes au col de Marozaz. La projection du très beau film « les oubliés de Martin Zantvleit » a montré un épisode peu connu de la fin de la guerre 39/45. La fête de la Côte, le 30 juin, a réuni près de 80 personnes pour les 20 ans de l'association dans un cadre qu'elle améliore d'année en année. Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse au son de la musique « country » de Johnny Cash. La sortie patrimoine au télégraphe de Chappe à Saint-André et au muséobar de Modane a été l'occasion de découvrir un patrimoine méconnu. Tout comme la sortie sur trois jours à la découverte du Gapençais : de la chartreuse de Durbon du XII^{ème} siècle au bal des demoiselles de Théoux, de l'ascension du pic de Bure pour voir son observatoire au village perdu d'Agnielles, du panorama époustouflant du mont Colombis aux toiles classées de la petite église de Saint-Julien-en-Beauchêne, de Giono à « L'eau vive » du barrage de Serre-Ponçon.

L'association a tenu à l'organisation d'une conférence, le 10 novembre, sur le centenaire de la guerre de 14/18. Souvent oubliée, la fin de la guerre n'a été signée que le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles : traité ayant des répercussions énormes sur la guerre 39/45 bien sûr, mais aussi, entre autres, sur la guerre de Yougoslavie et le conflit des Kurdes aujourd'hui encore. La conférence, animée par Thibaud SIMON-LABRIC docteur en géologie, sur la lecture des paysages alpins a surpris beaucoup de monde quant à l'origine et la diversité des paysages qui nous entourent.

L'entretien des sentiers enfin, a une fois de plus nécessité beaucoup d'énergie. Le platelage du pont Barnieri a été remplacé et son accès amélioré ; le balisage des sentiers va se poursuivre tout au long de l'année. Nous appelons tous ceux qui le peuvent à nous accompagner les deuxièmes samedi matin de mars à octobre (sauf juillet/août) afin de maintenir les nombreux sentiers praticables (et pratiqués) pour le plaisir et le confort de tous. La conférence du 24 mai sur le Pont des Anglais a été l'occasion de découvrir son histoire exceptionnelle, son architecture remarquable et les projets de mise en valeur que soutiennent les associations des « Amis de Montmélian et des environs » de « Saint-Pierre autrefois » et de « Cruet Nature et Patrimoines » pour en faire un haut lieu d'attrait touristique ouvert et libre dont le territoire a grand besoin.

Contacts : Roger DECKER et Roland TROILLARD
Courriel : cruet.np.73@outlook.fr | <http://cruet.np.free.fr>

Les Airelles

Le club sportif « Les Airelles » a entamé sa 26^{ème} saison avec ses cours de Pilates, renforcement musculaire et stretching le 12 Septembre dernier. Cette saison marque un tournant dans la vie de l'association suite au départ du bureau de Claudine MAILLAND qui a fait vivre le club pendant une vingtaine d'années. Un grand merci à elle pour toutes ces années !

En ce début de saison, les cours animés par Rémy BARDASSIER, comptabilisent une cinquantaine d'adhérents assidus et enthousiastes ! Les membres du bureau organisent, en plus des activités sportives, plusieurs événements au cours de l'année pour les adhérents afin de perpétuer l'esprit convivial et chaleureux du club. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, si vous souhaitez venir tester les cours, vous serez accueillis avec plaisir le jeudi soir à la salle polyvalente de Cruet dès 18h45.

Présidente : Céline BRUN | Tél. 06.88.97.54.36
Animateur : Rémy | Tél. 06.37.26.26.18
Courriel : lesairelles.cruet@outlook.fr | [facebook.com/lesairelles.cruet73](https://www.facebook.com/lesairelles.cruet73)



« Les Indiens de Montlamb'air » Club de parapente

Créé par des passionnés en 1989, le club de parapente « les Indiens de montlamb'air » offre à ses 140 membres un cadre pour leur activité favorite, avec une aire de décollage située près du hameau de Montlambert, et un terrain d'atterrissage dans la vallée. Ce site est ouvert à tous les parapentistes français et étrangers, dans le cadre du fonctionnement de la fédération de vol libre, et est très connu dans le milieu du parapente. Au départ de Montlambert, des vols de distance de plus de 250kms ont été réalisés.

Les Indiens de Montlamb'air organisent chaque année deux journées de vol « Handi'ailes » pour les handicapés, une compétition de niveau national (fin mars/début avril), et une fête champêtre sur le terrain d'atterrissage début septembre. A cette occasion, des baptêmes sont organisés à des prix très accessibles afin de permettre aux habitants de la combe de Savoie de découvrir le vol libre.

L'esprit du club reste très familial, avec un accompagnement des jeunes et des débutants leur permettant de se perfectionner en sécurité, l'organisation de sorties de groupe, la vérification des parachutes de secours, des formations météo et sécurité, etc... Les membres du club se réunissent chaque premier vendredi du mois dans une salle prêtée par le bar/épicerie de Cruet, face à la salle des fêtes.

Président : Jacques BOULUD
Courriel : jboulud@orange.fr
Tél. 06.88.60.90.87
www.montlambair.org



La Tirelire des Ecoliers



Marché au plants

La Tirelire des Ecoliers est l'association des parents des élèves de l'école de Cruet. Une quinzaine de membres actifs s'investissent tout au long de l'année pour permettre le financement de divers projets pédagogiques de l'école. De nombreux parents viennent également aider ponctuellement l'équipe de bénévoles, notamment lors de la kermesse de fin d'année, qui demande beaucoup de forces vives ! Ainsi, plusieurs actions sont organisées durant l'année scolaire, dont certaines rencontrent un grand succès auprès des habitants, dernièrement « la vente de diots/patates ».

Depuis la rentrée, ces actions ont permis de participer au financement de :

- **9 sorties natation** pour les élèves de GS/CP/CE1/CE2 à la piscine de Buisson-Rond à Chambéry,
- **une sortie culturelle** des élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 de découverte du patrimoine bâti du Vieux Chambéry le 8 octobre (la sortie pour les 2 autres classes ayant été reportée début 2020),
- **un goûter pour tous les ecoliers**, lors de la venue du Père Noël, le 20 décembre,
- **un abonnement** des classes au Journal des Enfants.

Notre association donne également l'occasion aux parents et aux habitants de se rencontrer dans la bonne humeur, d'intégrer les nouvelles familles et de faire vivre notre village.

Et en 2020, sont prévues notamment la participation aux actions suivantes :

- **5 sorties de ski**, à la station des Aillons-Margéraz, en janvier-février, pour les élèves de GS aux CM, avec prise en charge totale de cours avec un moniteur de l'ESF,
- **une sortie des élèves** des classes des maternelles et CM de visite du Vieux Chambéry,
- **un stage de poney**, au centre équestre de Cruet, en mai pour la classe des maternelles,
- **la sortie de tous les élèves** de maternelles à « La Mat s'éclate » à St Jean de Maurienne,
- **l'achat d'appareils photos numériques** et de jeux pour les enfants.

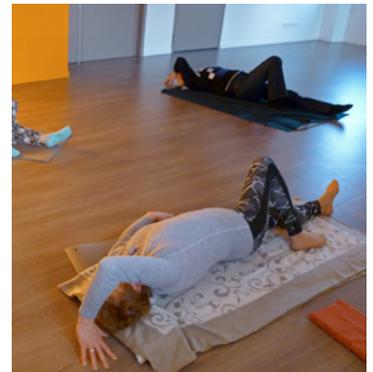
Les prochains événements : vente à emporter de couscous le 21 mars, marché aux plants le 16 mai et la kermesse le 20 juin (à confirmer). L'agenda à jour est disponible sur le site de l'école.

Contact : la.tirelire.des.ecoliers.cruet@gmail.com



Vente de couscous

Harmonie en Mouvement



Basée sur l'exploration et l'écoute du corps en mouvement, la Méthode Feldenkrais est une approche douce dont la pratique améliore votre confort de vie dans les gestes quotidiens comme pour des pratiques spécifiques sportives, musicales, artistiques, en prévention ou en rééducation... En explorant les mille et une façons d'exécuter un même mouvement, vous trouverez, ou retrouverez, la liberté de bouger librement et vous accéderez à un mieux-être physique et mental à travers de nouvelles sensations, grâce à la plasticité de votre cerveau capable de déployer de nouveaux schémas d'organisation.

Cours collectifs à l'Espace communal Mont Charvet, un lundi sur deux.

Elisabeth LARCHIER

Tél. 09.60.41.90.72

Pour en savoir plus sur la méthode : www.feldenkrais-france.org

TARIFS SALLE DES FÊTES à compter du 1^{er} janvier 2020

Associations déclarées à Cruet	Gratuit
Habitants de Cruet pour usage privé (non commercial)	230 € (70 € par demi-journée supplémentaire)*
Particuliers ou associations hors commune	630 € (160 € par demi-journée supplémentaire)*
Réunions ou assemblées hors commune sans restauration	200 €
Location de vaisselle	50 €
Caution ménage	100 €

Remises des clés le vendredi après-midi pour une utilisation à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir. Pour une utilisation dès le vendredi après-midi et/ou le lundi matin, le tarif par demi-journée supplémentaire sera facturé.

*(Demi-journée supplémentaire : le vendredi et/ou le lundi matin)

Réservez auprès de Juliette BOUILLON | Tél. 04 79 84 29 62 | Courriel : animation@cruet.fr

Agenda

prévisionnel du premier semestre 2020

FEVRIER

- 09 | Choucroute Générations Mouvement
- 15/16 | Formation PSC1 Les indiens de Montlamb'air
- 22 | Théâtre Générations Mouvement

MARS

- 01 | Concours de belote Générations Mouvement
- 07 | Carnaval du Comité des fêtes
- 21 | Vente de couscous de la Tirelire des écoliers
- 21 | Tartiflette du Comité des Fêtes
- 21/22 | Stage initiation Hip/Hop et/ou claquettes Les Strad
- 27 | Fête du partage Cap Développement
- 28/29 | Compétition Les Indiens de Montlamb'air

AVRIL

- 18/19 | Stage Qi-Gong association de Yoga de Montmélian

MAI

- 08 | Commémoration du 8 mai 1945
- 16 | Marché aux plants de la Tirelire des écoliers
- 17 | Concert ensemble à cordes Les Strad
- 23/24 | 17^{ème} édition du Grand Raid 73

JUIN

- 06 | Festival de batteries-fanfaires de La Clique de Cruet
- 13 | Information Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie
- 20 | Kermesse de l'école
- 26/27 | Spectacle de fin d'année Les Strad



L'agenda est régulièrement mis à jour sur notre site Internet www.cruet.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : de 8h30 à 11h30
Mardi : de 15h à 18h30

Jeudi : de 8h30 à 11h30
Vendredi : de 15h à 19h

Permanences du Maire et des adjoints

le vendredi à partir de 18h. Le Maire reçoit sur rendez-vous en semaine.

04 79 84 29 62 | mairie@cruet.fr | www.cruet.fr